

### 1. Description du cours

*\*Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Entraînement à des stratégies permettant de comprendre des textes complexes. Étude des connecteurs et des référents anaphoriques. Exposition à divers types de structures textuelles. Enrichissement et étude systématique du vocabulaire.

### 2. Objectifs

Anticiper le contenu d'un texte à partir d'un balayage ou à partir des éléments mis en évidence, saisir l'idée principale des paragraphes, comprendre le sens des référents anaphoriques dans un texte, anticiper le sens des mots complexes à partir des préfixes et des suffixes et le sens des mots difficiles à partir du contexte, identifier et comprendre la fonction des connecteurs dans un texte, saisir la structure de textes argumentatifs ou descriptifs.

### 3. Contenu

Différentes structures des textes disciplinaires, connecteurs habituels dans des textes descriptifs et argumentatifs, référents anaphoriques, suffixes et préfixes d'origine grecque ou latine, synonymes, antonymes, mots dérivés, cartes sémantiques.

### 4. Évaluation des apprentissages

#### Évaluation sommative

##### Pondération :

Examen I	10 %
Examen II	25 %
Examen III	25 %
Examen IV	30 %
Travaux	10 %

#### Évaluation formative

Plusieurs exercices proposés en classe avec rétroaction immédiate ou en différé.

Lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera le calendrier des évaluations et la répartition des points.

*Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.*

#### Plagiat

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

### **Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental**

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/). Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

<https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/09/procedure-accomodations-scolaires-aux-examens.pdf>